

ATTRIBUTION DU SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

VOTRE ENTREPRISE

Nom de votre entreprise :

Adresse :

Code postal :

Commune :

SIRET :

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ATTRIBUTION

Nom et prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Nous avons l'intention d'attribuer la somme de € au Club FACE Rennes, au titre de la Taxe d'Apprentissage 2023, au profit de ses activités de promotion de la formation technologique et professionnelle initiale et des métiers – pour mémoire, ces activités donnent droit à une attribution dans la limite de 30% de votre solde de 13% de la taxe d'apprentissage.

Attention, nouveau RIB de FACE Rennes pour vérification auprès de la caisse des dépôts de la bonne affectation de votre virement

IBAN	BIC
FR76 1444 5202 0008 7574 0886 381	CEPAFRPP444

Fait à

le :

Merci de nous retourner ce formulaire d'attribution :

- par courrier à FACE à l'adresse 23 rue d'Aiguillon, 35 200 Rennes
- par mail (en libellé FACE Rennes) à contact@face.bzh